



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20200907_03

Séance du 7 septembre 2020

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 16

Date de la convocation :
31 août 2020

Date d'affichage du compte rendu :
14 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Olivier BOILLLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Frais scolaires de l'année 2019-2020

Après avoir pris connaissance du détail des différentes dépenses engagées et des recettes perçues par la Commune au titre des frais scolaires pour l'année 2019-2020, il est constaté que le coût par élève est de 709,71 €. Il sera donc demandé les participations suivantes aux communes qui ont des enfants à l'école :

Commune/SIVOS	Nb. d'élèves	Montant total
Bief-du-Fourg	26 élèves	18 452,48 €
Cerniébaud (SIVOS de la Baroche)	2 élèves	1 419,42 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE